

Les échos

Dernier né de nos équipements
Télémixte pour tous les âges

Le Signal

Bilan de la saison
Pages 8 à 11



Budget communal

Le contexte

Les grandes lignes du budget de fonctionnement

La nouvelle gestion "eau et assainissement"

Pages 6 à 8

SOMMAIRE

- INFOS MAIRIE 4 - 8
 - Brèves
 - Services de la Mairie: nouveaux horaires
 - Les ambitions culturelles d'Huez
 - Budget communal 2017
- DOSSIER 8 - 11
 - Bilan de la saison hivernale
- VIE LOCALE 12
 - Défi Recylum CE1
 - Michel Dauplan
- EXPRESSION POLITIQUE 12
- INTER COMMUNALITÉ 13
 - Compétences tourisme et PLU
 - Containers semi-enterrés
- VIE ASSOCIATIVE 14 - 15
- EN BREF 16
 - Etat-civil
 - Pass Premium
 - Adresses utiles



Les échos

Journal d'information de la commune d'Huez, Station de l'Alpe d'Huez
édité par le service communication de la Mairie d'Huez - Alpe d'Huez
226, route de la Poste - 38750 Alpe d'Huez
Directeur de publication: **Jean-Yves Noyrey**
Rédaction: **Danielle Chanet Communication** (04 76 50 30 12)
Maquette et Direction artistique: **Eric Chartier-Coton**
Réalisation: **CERVOCOM** (04 76 99 26 01)
Impression: **Imprimerie Coquand** (04 76 26 68 64)
Crédit photos: Laurent Salino - Cyrille Quintard - POMA
Alpe d'Huez Tourisme/Mairie d'Huez
Ont collaboré à ce numéro: Cécilia Riu/Lucile Veyret
2 000 exemplaires • ISSN 2417-8918 • Dépôt légal mai 2017



Chers amis bonjour,

La saison d'hiver se termine avec, malheureusement pour nous tous et une fois de plus, un stress important lié au manque de neige en début de saison.

Certes les conditions de fin de saison, favorables à toutes les stations quelle que soit leur altitude, nous ont en partie fait oublier les difficultés. Mais il faut vraiment espérer retrouver un mois de décembre plus propice à la commercialisation de notre station car notre clientèle va finir par éviter la période de fin d'année pourtant si intéressante pour notre économie. Croisons donc les doigts pour que l'an prochain nous puissions démarrer la saison normalement.

Le chiffre d'affaires de la SATA sur la saison n'est pas encore connu mais on peut penser qu'il sera inférieur à celui de l'an dernier car, au manque de neige, s'ajoute cette année une perte importante de 4 % de nos lits précédemment chauds (voir tableau de l'évolution des lits commerciaux dans notre station ci-dessous). J'ai cru comprendre, et j'espère que c'est le cas, que la saison a été meilleure pour les commerces au regard de l'an passé.

Le manque de neige doit plus que jamais nous inciter à réfléchir à des investissements forts sur la neige de culture, partant du principe que l'objectif de la SATA sera à terme de fabriquer de la neige en automne en quantité suffisante pour la saison d'hiver complète. A ce niveau-là, l'évolution des solutions techniques liées à la neige de culture est notable et nous sera profitable.

Vous avez pu découvrir mi-février, grâce au bilan de mi-mandat que la majorité a souhaité vous faire partager, l'ensemble des renseignements nécessaires à la bonne connaissance de la gestion de votre commune. A cette occasion, vous avez aussi pris connaissance des recours que certains habitants, peu nombreux heureusement, ont déposés contre quelques dossiers. Comme souvent, les recours servent à se faire entendre et à faire valoir sa façon de voir les choses, même si celle-ci est contraire à l'intérêt général et aux souhaits de la grande majorité des habitants. Il va de soi que, suite à la concertation de l'ensemble des habitants, nous sommes tout à fait disposés à orienter différemment l'esquisse d'un projet. Pour autant nous savons aussi que notre commune n'a plus vraiment le temps d'attendre la création de nouveaux lits tant l'économie de la ville est suspendue à ces futures réalisations !

Pourquoi est-il nécessaire pour notre station de créer de nouveaux lits !

Années	2003	2008	2013	2015
Lits commerciaux	13 409	12 447	11 555	8 640

Lors du processus qui a conduit à la validation de notre PLU en novembre 2015, toutes les études ainsi que les observations faites lors des multiples concertations ont bien été prises en compte. Suite à la validation du PLU, toutes les autorisations nécessaires à son application ont été données.

L'État et ses nombreux services au niveau de la Région et du Département, la chambre d'agriculture, le service chargé de la protection de l'environnement de la préfecture, ainsi que les associations ont été consultés. Il en a été de même plus récemment lorsque notre dossier UTN a reçu un avis positif de la part de la commission de massif. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), porté par la CCO (Communauté de Communes de l'Oisans) a également intégré notre vision à long terme de la station. Une vision et un projet enviés par tous nos concurrents !

Seuls les recours cités précédemment peuvent encore faire perdre du temps à la réalisation de notre programme pourtant si nécessaire à notre économie.

Une fois encore, et au nom de l'intérêt majeur de la station, je prie donc ceux qui ne cessent de retarder nos projets, de prendre en considération nos besoins urgents de création de lits nouveaux ou de réhabilitation.

Concernant les autres sujets, l'augmentation de capital de la SATA sera lancée ce printemps, même si le paiement par Maranatha de l'hôtel du Pic-Blanc tarde à venir. Ce sujet fait débat au conseil municipal mais nous espérons que tout sera réglé rapidement afin que la SATA puisse étoffer ses fonds propres et lancer la réalisation du TCSP depuis Huez village. Ce dossier a été repoussé d'un an en raison principalement de ce problème mais aussi des recours contre les lits commerciaux.

Si l'État a pu, à un moment, faire part de son inquiétude au sujet des besoins futurs en eau potable et assainissement, ces sujets font désormais partie du passé car nous avons apporté toutes les garanties sur ces questions.

Autre sujet qui nous tient à cœur, la candidature au festival TomorrowLand pour avril 2018 dont vous avez sans doute été informés grâce à une communication globale de l'ensemble des acteurs de la station; la mairie, l'Office de Tourisme et la SATA. Cette candidature étant une première, nous avons tout mis en œuvre pour bien maîtriser les nuisances que cette organisation aurait éventuellement pu engendrer dans la station et nous avons reçu toutes les garanties de la part de l'organisateur très attentif à ce sujet. Considérant le côté particulier de ces 3 jours de fête auxquels participent 25 000 personnes titulaires du Pass d'accès aux différents lieux du festival, nous nous sommes donnés pour objectif d'être choisis. Et pour qu'il en soit ainsi, nous avons besoin de tous les propriétaires, soit pour participer au festival, soit pour laisser leur appartement à disposition de la centrale de réservation cette semaine-là. Ce partenariat pouvant être reconduit d'année en année, il est clair que si nous sommes retenus, cette année sera une année test.



Nous sommes une grande station qui a su garder son âme, son histoire avec ses résidents permanents appartenant à de grandes familles historiques d'Huez, avec ses résidents secondaires très impliqués dans la vie locale depuis toujours et avec ses commerçants qui donnent grâce leur travail quotidien, une belle image de la station à nos visiteurs.

Il y a aussi tous ceux qui travaillent dans l'ombre, les dameurs le soir, les employés de la SATA, de l'Office de Tourisme et ceux de la commune qui chaque jour rétablissent la propreté dans des lieux que d'autres salissent chaque soir devant les boîtes de nuit, le long des routes avec les crottes de chiens, le long des containers semi-enterrés... Des exemples comme ceux-là sont pléthores et récurrents, et souvent difficiles à vivre pour nos agents ! En tant qu'utilisateur, vous avez la possibilité de les aider notamment en alertant les services de la mairie quand un container est plein (astreinte@mairie-alpedhuez.fr ou au 0627 011 019) ou en signalant un dysfonctionnement fréquent que vous avez observé. Nous réclamons aussi un peu d'indulgence pour les employés lorsque survient une panne sur une remontée mécanique, qu'une navette est pleine en début de semaine et ne s'arrête pas à un arrêt de bus ou encore quand un déneigement n'est pas satisfaisant à cause d'une forte chute de neige en matinée !

Comme à mon habitude, je reste à votre écoute. Nous allons bientôt vous solliciter pour participer au nettoyage de fin de saison ou pour ouvrir vos commerces jusqu'à la fin de la saison. Du côté de l'Office de Tourisme, vous allez bientôt recevoir un courrier sur le thème de l'utilisation de la Marque « Alpe d'Huez » que nous souhaitons réglementer afin d'éviter des dérapages. Nous souhaitons maîtriser au mieux une autorisation exclusive pour les locaux.

A tous je souhaite une bonne fin de saison et j'adresse toutes les amitiés de l'ensemble des élus du conseil municipal. ●

Jean-Yves Noyrey - Maire d'Huez

Services de la Mairie nouveaux horaires



Mairie annexe

A partir du 24 avril 2017, la Mairie de l'Alpe d'Huez sera ouverte au public:
**du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 16h
sauf jours fériés.**

Service urbanisme

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la Direction Départementale des Territoires de l'Isère (DDT) n'instruit plus les dossiers d'urbanisme pour les communes. La Communauté de Communes de l'Oisans (CCO) a mis en place un service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS).

Dans un souci de proximité, la commune d'Huez a décidé de transférer à la CCO l'instruction des permis de construire (PC) et des permis d'aménager (PA), mais de rester maître de l'instruction des déclarations préalables (DP), des autorisations de travaux (AT), des certificats d'urbanisme (CU), des autorisations de publicités et enseignes, d'assurer le contrôle de la conformité de toute autorisation et de préserver son rôle d'interlocuteur principal pour tout administré.

Ainsi des bureaux spécifiques ont été aménagés dans les locaux de la mairie pour vous accueillir aux horaires suivants:

- **AVEC rendez-vous**
les lundi et vendredi de 14 à 16h
- **SANS rendez-vous**
les mardi mercredi et jeudi de 10 à 12h. ●

0476 11 21 08

urbanisme@mairie-alpedhuez.fr

Informations élections 2017

Les bureaux seront ouverts de 8 à 19h. Les horaires d'ouverture des bureaux pour les élections législatives n'ont pas encore été communiqués. Désormais, le bureau de vote numéro 2 sera implanté à la cantine du groupe scolaire des Cimes, (85, rue des Cimes) en lieu et place de la mairie annexe. Il est rappelé que tous les électeurs devront obligatoirement se présenter aux bureaux de vote munis d'une pièce d'identité en cours de validité. En cas d'empêchement à se présenter au bureau de vote, il est possible de faire établir une procuration en gendarmerie, dans un commissariat de police ou dans un tribunal d'instance. Chaque électeur mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations, dont une seule établie en France. ●

Information cartes d'identité

Depuis le 21 mars 2017, la procédure de demande des cartes nationales d'identité est identique à celle des passeports. Concrètement, cela implique que les dossiers doivent désormais être déposés uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil biométrique. Vous devez donc prendre rendez-vous à la mairie de Bourg-d'Oisans (0476 11 12 50) afin de pouvoir déposer vos dossiers de demande ou de renouvellement de carte d'identité, et chaque demandeur doit être présent.

La mairie d'Huez reste bien entendu à votre disposition pour vous aider dans cette démarche, et continuera pendant quelque temps de délivrer les dossiers à remplir, ainsi qu'à renseigner les usagers sur la liste des pièces à fournir. ●

Récemment encore, une pollution au fuel domestique s'est produite dans une copropriété importante de l'Alpe d'Huez.

Une quantité significative d'hydrocarbure s'est déversée et a rejoint le réseau d'assainissement des eaux. Il s'est ensuivi une imprégnation des sols ainsi qu'une altération du fonctionnement de la station d'épuration Aquavallée de Bourg d'Oisans. De tels accidents doivent être évités. Afin de protéger et préserver la qualité de notre cadre de vie, quelques mesures simples peuvent à ce titre être mises en œuvre:

- posséder une cuve à double enveloppe;
- installer la cuve dans une enceinte confinée et étanche;
- procéder à des vérifications régulières des cuves, conduites et enceintes.

Il est de la responsabilité de chacun, copropriété ou particulier, d'assurer la pérennité et la sécurité de ses installations pour le respect de la salubrité publique.

Il convient de rappeler qu'un arrêté préfectoral impose ces dispositions. ●

Les ambitions culturelles d'Huez

La valorisation des sites patrimoniaux, les nombreuses animations proposées et coréalisées pour et par tous les publics, les projets à venir et notamment l'agenda culturel de l'été traduisent les ambitions culturelles de la station. Revue de détails avec Denis Delage, adjoint aux affaires culturelles !

Comment envisagez-vous la culture à l'Alpe d'Huez ?

« La culture doit faire partie intégrante de l'offre touristique d'Huez ! Elle doit répondre aux attentes de tous, habitants, résidents secondaires et touristes. Et la station étant labellisée Famille +, elle doit également viser tous les publics. Il s'agit donc pour nous de faire désormais le lien entre les structures chargées du patrimoine culturel traditionnel et les événements culturels organisés tout au long de l'année par les autres acteurs de la Commune (mairie, habitants, office de tourisme, associations...). Nous souhaitons aussi impliquer les habitants et les associations afin de développer et de créer ensemble cette offre culturelle. Nous désirons également que le public (adulte et enfant) ait la possibilité de participer à de nombreux ateliers ou stages en lien avec les animations culturelles et que ces dernières soient complémentaires entre elles. »

Quels moyens la commune se donne-t-elle pour atteindre ces objectifs ?

« Le budget alloué à la culture s'élève à 225 000 € (fonctionnement et salaires). Notre service compte cinq salariés dont Nathalie Delbos, responsable du service culture. En premier lieu, nous valorisons notre patrimoine culturel. À commencer par la bibliothèque qui compte aujourd'hui un fond de 17 000 documents et 1 300 abonnés et propose une programmation culturelle toute l'année – expositions, animations, conférences, projections et ateliers – en lien avec le pôle enfance et avec les événements organisés dans la station. Nous octroyons également un budget au musée d'Huez et de l'Oisans, dédié à l'histoire d'Huez, à son environnement, au site archéologique de Brandes, classé au titre des monuments historiques, ainsi qu'à la salle d'exposition de peintures.

Ensuite, et c'est un point important, grâce à la décision de l'équipe municipale de maintenir le niveau des subventions à 100 000 €, nous soutenons les nombreuses associations qui irriguent la vie culturelle à Huez. Je pense notamment à l'association Notre-Dame des Neiges, qui propose des visites guidées des œuvres d'Arcabas ainsi que de nombreux concerts – neuf seront proposés cet été – et stages d'orgue. Sont également subventionnées d'autres associations telles que notre troupe de théâtre constituée de comédiens locaux, coauteurs avec leur metteur en scène d'un formidable spectacle à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la station, le GEMA qui travaille sur les mines anciennes, Livres et Palabres qui organise, entre autres, des ateliers d'écriture ou encore le comité de jumelage avec Bormio qui propose notamment des expositions de peintures, le spectacle de la filharmonica, des cours de langues...

Enfin, la Commune soutient financièrement et d'un point de vue logistique les grands événements culturels de la station, comme le Festival du film de comédie, le Festival de la BD. En cohérence avec nos objectifs en matière de politique culturelle, le programme proposé cet été à Huez sera riche, éclectique et pour tous les publics ! ●

Découvrez le programme culturel complet dans le prochain numéro des Echos.



Centre de loisirs



Le centre de loisirs de l'Alpe d'Huez est ouvert pendant les vacances d'été, ainsi que les secondes semaines des vacances de Noël et de février.

Réservé aux enfants inscrits à l'école de l'Alpe d'Huez, il est ouvert de 8h30 à 18h et les accueille au sein de cette structure, neuve et adaptée à leurs besoins. L'équipe de professionnels, accueillante et dynamique, propose à vos enfants de très nombreuses activités parmi lesquelles des semaines à thème (sportive, gustative, culturelle, créative, ludique...), des balades en montagne avec la découverte de la faune et la flore, la ferme de Villard-Reculas, des activités nautiques, de l'accrobranche, des parties de pêche...

Vous pouvez obtenir tous renseignements complémentaires ou retirer les dossiers d'inscription au secrétariat du service Enfance, bureau des ATSEM groupe scolaire « les Cimes », ou faire une demande par courriel.

Attention, afin de respecter les normes réglementaires d'accueil des mineurs, le nombre de places est limité...

Les tarifs hebdomadaires d'inscription sont compris entre 60 et 120 € selon le quotient familial. ●

valerie.mazuel@mairie-alpedhuez.fr

Surveillance et sécurisation des cuves à fuel domestique

Budget communal 2017

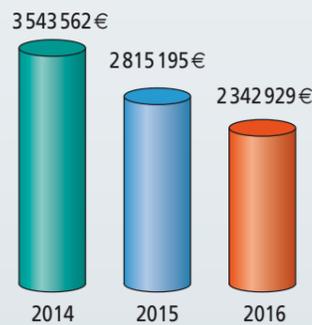
Le contexte

Le budget primitif 2017 de la commune a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal dans sa séance du 15 février.

Le contexte budgétaire difficile des communes n'a pas épargné Huez.

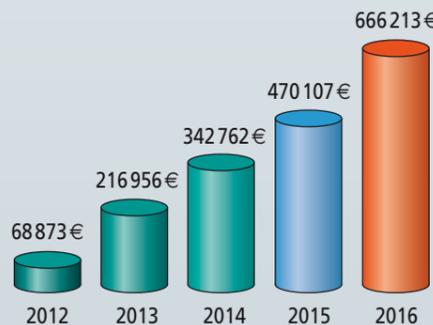
Dotation globale de fonctionnement

Les dotations versées par l'État continuent en effet de baisser. Ainsi, entre 2014 et 2016, la baisse de la dotation globale de fonctionnement a entraîné une perte pour la commune de plus de 1 928 000 €. Le montant 2017 n'a pas encore été notifié, mais il est certain qu'une baisse significative sera appliquée.



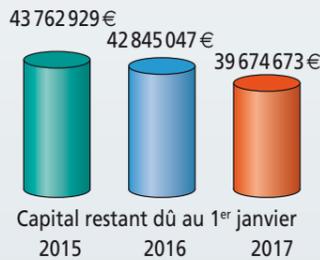
Fonds de péréquation

Le fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes afin de les reverser à des collectivités moins favorisées. Il a été mis en place en 2012 et il n'a cessé d'augmenter depuis cette date pour représenter une dépense supplémentaire de presque 1 765 000 € en 5 ans.



Désendettement de la commune

La commune poursuit son désendettement car elle n'a pas contracté d'emprunt depuis 2016. Il a également été remboursé cette année 2,5 millions d'un emprunt réalisé en 2014 pour la construction du groupe scolaire.



Investissements 2017

Aucun emprunt n'a été inscrit sur le budget 2017. Les investissements seront donc totalement autofinancés.

Il a été prévu 749 000 € pour les opérations de voirie, ce qui correspond principalement aux réfections de voirie nécessaires après le passage de la neige, la sécurisation de la voie d'accès à la crèche et la réfection du chemin Saint-Claude. L'éclairage public sera également optimisé (leds, bipuissance, réduction nocturne...) afin de faire des économies sur les charges de fonctionnement. Les élus ont également adopté une enveloppe de 318 500 € pour les investissements sur le patrimoine bâti de la commune.

Dans le cadre des futures constructions sur le territoire de la commune, il est prévu 245 000 € pour le dévoiement des réseaux sur la zone des Bergers.

Le site culturel de Brandes sera également concerné avec une enveloppe de 15 000 € avec un fléchage dans et depuis la station.

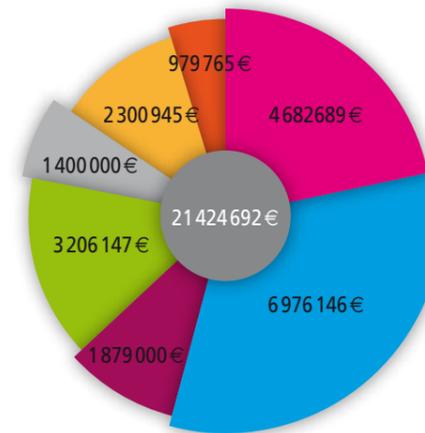
Dans la perspective d'un support compatible avec les forfaits SATA, les caisses du palais, de la piscine, de la patinoire et des parkings doivent être modernisées. 100 000 € sont prévus pour cette modernisation.

Budgets de fonctionnement

Les dépenses et recettes de fonctionnement se répartissent par chapitre en fonction des trois principaux budgets de la Commune:

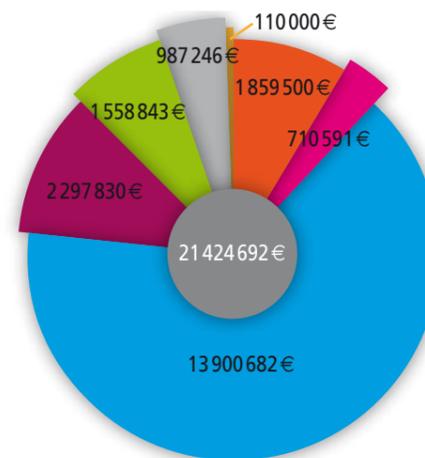
Budget principal

Fonctionnement > Dépenses



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Op. d'ordre de transfert entre sections

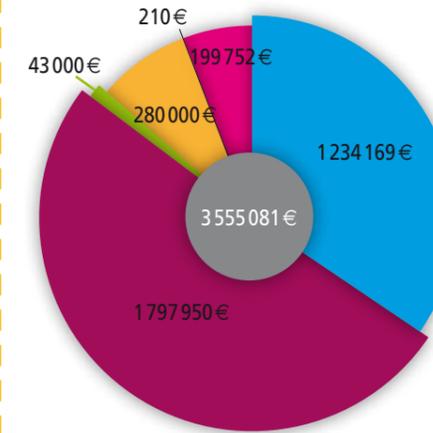
Fonctionnement > Recettes



- Produits services, domaine, ventes
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent fonctionnement reporté 2016
- Op. d'ordre de transfert entre sections
- Atténuations de charges

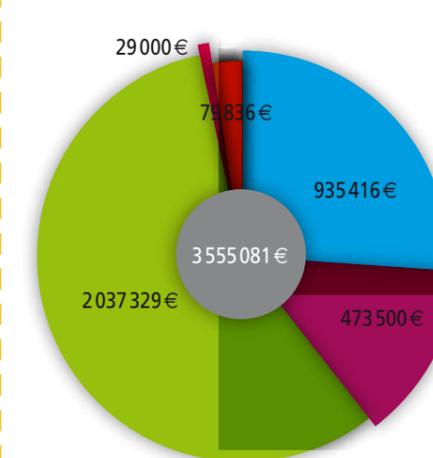
Budget patrimoine à vocation touristique et événementielle

Fonctionnement > Dépenses



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Op. d'ordre de transfert entre sections

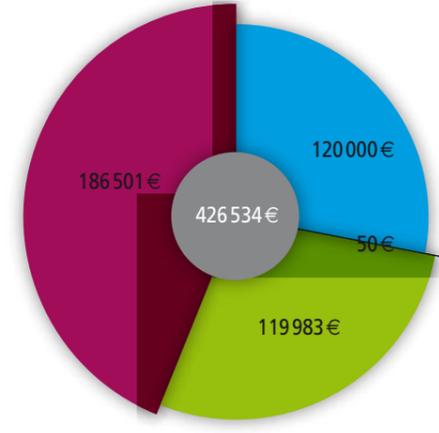
Fonctionnement > Recettes



- Vente produits, prestations de services
 - Autres produits de gestion courante
 - Autres produits de gestion courante
 - Op. d'ordre de transfert entre sections
 - Excédent d'exploitation reporté 2016
- Les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent au global pour la Commune à 6 976 146 €.

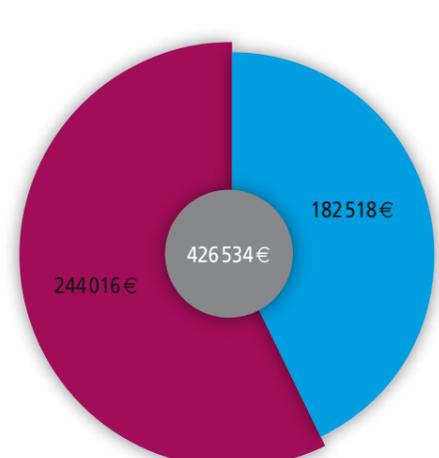
Budget eau et assainissement

Fonctionnement > Dépenses



- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Op. d'ordre de transfert entre sections
- Déficit d'exploitation reporté 2016

Fonctionnement > Recettes



- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

Eau et assainissement, voir article page suivante.

Budget communal 2017

Eau et assainissement

L'eau potable et l'assainissement sont deux sujets importants pour la commune et pour l'ensemble du territoire.

La préfecture veille à la bonne utilisation de l'eau potable et s'assure d'un assainissement de qualité n'impactant pas l'espace naturel. Conformément à cette mission, notre commune a été destinataire de deux courriers préfectoraux ayant pour but de vérifier la capacité de la Commune en terme de fourniture d'eau et d'assainissement lors de la signature des permis de construire.

Si l'assainissement reste une compétence intercommunale, l'eau potable relève encore de la responsabilité de la Commune avant le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes de l'Oisans prévue dans trois ans.

Que ce soit en matière d'eau potable ou d'assainissement, notre Commune a reçu le feu vert des services préfectoraux.

Concernant l'assainissement traité par le syndicat le Saco

Il s'avère qu'avec tous les travaux réalisés sur l'ensemble du territoire de l'Oisans au niveau des séparatifs eaux usées et eaux pluviales, la Station d'épuration des eaux usées (STEP) actuelle a une marge de plus de 10 000 EH (équivalent/habitant) par rapport à nos besoins actuels. Pour les besoins futurs liés au SCOT en cours de finalisation (16 700 lits touristiques et 2 000 habitants permanents dans les 15 prochaines années), les travaux de mise aux normes et d'extension de la STEP permettront d'assurer un assainissement de qualité pour les 15 prochaines années. Ces travaux vont démarrer cette année.

Au niveau de l'eau potable

Le travail réalisé par nos services municipaux a permis de colmater des fuites. Ces travaux, ajoutés aux efforts réalisés par les habitants, ont fait baisser le prélèvement dans le lac Blanc de plus de 200 000 m³/an. En effet, les nouveaux appareils électroménagers utilisés par les ménages sont moins consommateurs d'eau. Pour comparaison, rappelons les chiffres des m³ distribués aux robinets et utilisés en 2016 par rapport à ceux de 2012: 751 000 en 2012 contre 489 000 en 2016.

Notre travail a donc porté ses fruits, car peu de communes ont un rendement du réseau de distribution de l'eau de 90 %.

Notre mission, et celle de chacun d'entre nous, consiste à continuer à limiter nos prélèvements en eau uniquement en faisant attention dans la vie de tous les jours! ●

alpe*huez
TOURISME

Bilan de la saison hivernale 2016/2017

Une saison qui a commencé tôt et en beauté pour Huez avec le titre de « Meilleure station de ski d'Europe 2017 » décerné à Bruxelles le 17 décembre alors que la station s'apprêtait à fêter ses 80 ans.

Un titre prestigieux qui sonne comme un bel encouragement à poursuivre la dynamique de montée en gamme engagée par l'équipe municipale. Retour sur le bilan de tous les acteurs économiques de la station et sur les événements qui ont marqué cette saison que l'on aurait quand même souhaité... plus enneigée.

L'hiver a commencé tôt et sous les meilleurs auspices! Après avoir accueilli l'équipe de France de ski alpin du 27 octobre au 11 novembre, nous avons proposé une ouverture anticipée de notre domaine d'altitude samedi 12 novembre, offrant d'excellentes conditions d'enneigement. Ce fut l'occasion d'accueillir de nombreux médias: Eurosport, BFM TV, M6, RMC sans oublier TF1 qui a ouvert son journal télévisé du 13h et du 20h avec de belles images de l'Alpe d'Huez.

Malheureusement, nous avons eu ensuite une période de redoux et avons attendu avec impatience de nouvelles chutes de neige. L'Alpe d'Huez a ensuite remporté le titre très convoité de « Meilleure Station de Ski d'Europe 2017 » à l'occasion de la cérémonie des « European Best Destinations », qui s'est déroulée à Bruxelles samedi 17 décembre. Une belle récompense et un beau cadeau pour les 80 ans de la station! La première semaine de Noël a été un peu calme et compliquée avec un 25 décembre qui tombait un dimanche. ●

Bilan mitigé pour la SATA



Au niveau du domaine skiable, cette saison sera certainement moins favorable que la précédente. Un calendrier difficile cumulé à un enneigement tardif a entraîné un retard conséquent sur le début de saison.

Heureusement, les vacances de février ont été très intenses avec des records de fréquentation (+ de 21 000 skieurs par jour). Le mois de mars a quant à lui été satisfaisant avec un niveau d'activité équivalent à l'année passée (à noter le décalage des fêtes de Pâques en avril cette année). Notons aussi que le réaménagement du Signal avec la création d'une zone dédiée aux familles et

l'installation d'une nouvelle remontée mécanique* a entraîné une augmentation de 15 % de la fréquentation sur le secteur. Cette nouvelle remontée a considérablement amélioré le confort de nos clients et la fluidité des passages. Elle a séduit les familles ainsi qu'une clientèle intergénérationnelle. Le snowpark, ouvert pour le début des vacances de février, a également rencontré un franc succès. A l'heure où nous imprimons ces lignes, les taux de remplissage du mois d'avril sont très encourageants avec les vacances des Belges et des Anglais. Le domaine skiable tirera rapidement un premier bilan. ●

* Travaux réalisés avec l'aide financière de la région Auvergne-Rhône-Alpes, financement à hauteur de 30 %.

80 bougies!



Jeudi 22 décembre, la station a soufflé ses 80 bougies! En collaboration avec la société Poma qui fêtait également ses 80 ans (leur premier remonte-pente étant le premier installé à l'Alpe d'Huez sur « la Piste des Idiots » en 1936).

L'anniversaire de la station fut célébré dans tous les quartiers de Huez grâce à une belle rétrospective en images et un opéra aérien lyrique a été proposé gratuitement au grand public. Suspendus à une grue à 8 mètres, les artistes et musiciens ont proposé un spectacle onirique à bord de vélos volants, le tout sur des airs d'opéra... Magique... Un peu d'émotion et de poésie pour terminer cette année 2016 et fêter dignement ses huit décennies de développement...

Cette saison 2016-2017 était donc placée sous le signe des anniversaires puisqu'après les 20 ans du Trophée Andros, les 80 ans de la station, c'était également la 20^{ème} édition du Festival du Film de Comédie de l'Alpe d'Huez. Un plateau d'exception aussi bien pour les films présentés en avant-première et gratuitement, que pour les comédiens présents, avec un jury mené de main de maître par son Président Omar Sy.

Les 70 médias présents + les 30 photographes accrédités ont offert une couverture médiatique à cet événement et à la station sans précédent: + de 200 sujets et/ou annonces audiovisuels soit un total de 9h d'antenne, + de 100 sujets et/ou annonces radiophoniques soit un total de 7h d'antenne, une année record pour la presse audiovisuelle, 600 articles/parutions dans la presse écrite sans oublier les réseaux sociaux où le Festival de l'Alpe d'Huez est le 3^{ème} festival de cinéma le plus suivi! Le public a pu croiser de très nombreux artistes; les sœurs Lamy, Gilles Lellouche, Nathalie Baye, Pierre Richard et toute la nouvelle génération de comédiens présents à chaque coin de rue de notre station... Preuve que l'Alpe d'Huez et son Festival font partie des manifestations incontournables du cinéma.

Des records de fréquentation

La saison s'est ensuite déroulée normalement avec toujours cette attente d'importantes chutes de neige mais un ensoleillement généreux permettant à nos vacanciers de rentrer chez eux avec la marque des lunettes de soleil... signe de vacances réussies!

Les vacances de février ont atteint des records de fréquentation avec des pointes de 21 000 skieurs certains jours, lors des deux semaines de vacances accueillant les deux zones. ●

Des étoiles d'Or

Au mois de mars, la station de l'Oisans a organisé l'Etoile d'Or, une compétition de ski très attendue pour les 800 enfants des 62 écoles du Ski Français: trois jours de beau ski dans une ambiance conviviale! La saison a continué à se dérouler avec une particularité: beaucoup de soleil, peu de chutes de neige mais un travail d'excellence de nos techniciens de la neige permettant de skier du début jusqu'à la fin de la saison, dans de très bonnes conditions.

Avril et son « Printemps du ski » voient le retour d'une clientèle en recherche d'un ski plus doux, de bons plans et d'un ensoleillement généreux, autant d'ingrédients qui ont conquis nos amis Belges, en vacances à l'Alpe d'Huez au début du mois d'avril. ○



L'hiver de nos champions!

En Ski Cross, superbe saison pour Ophélie David, concrétisée par un podium aux Championnats du Monde, 3^{ème}, à Sierra Nevada. Elle est revenue à son meilleur niveau en Coupe du Monde et après 2 podiums et 11 « tops 10 » elle prend la 5^{ème} place du général, encore plus que jamais motivée pour les Jeux Olympiques l'année prochaine.

Après une excellente deuxième place en coupe du Monde à Val-Thorens, Sylvain Miaillier n'a pu défendre ses chances aux championnats du Monde, victime d'une sérieuse blessure à la main quelques jours auparavant. Il finit 16^{ème} du classement général.

En coupe du Monde de ski alpin, Jennifer Piot a bien entamé la saison avec deux tops 30 en « descente » mais elle n'a pas réussi à tenir le cap par la suite. Repartir sur de nouvelles bases et de nouveaux objectifs sera un défi pour elle l'année prochaine.

Chez les plus jeunes, Thomas Lardon réalise une fin de saison exceptionnelle en remportant quatre épreuves nationales d'affilée et en s'octroyant les titres de Champion de France U16 de SL, Vice Champion de France de Super G et de Slalom parallèle. Il remporte haut la main le classement général de ces championnats.

Notons également les bonnes performances de Clara Pijolet, deux podiums en Grands prix internationaux, sélectionnée Coupe d'Europe.

Maxence Horellou se distingue, catégorie U16, avec une victoire nationale à Val d'Isère et un podium aux championnats de France de Slalom Géant. Il se classe 9^{ème} du classement général.

Damien Terrage s'octroie brillamment le titre de Champion de France universitaire de Slalom, sur ses terres à l'Alpe d'Huez.

Enfin, saluons les prestations de Maelys Mouttet et Mathéo Nael qui ont accédé tous les deux aux quarts de finale du célèbre "Coq d'Or" de Megève, catégorie U12. ●

Palais des sports et des congrès

Qui aurait cru... il y a quelques décennies, que ce Palais des Sports deviendrait aussi important pour le bon fonctionnement de notre station? Que ce soit en complément de l'offre ski, et particulièrement quand la neige manque un peu comme ce fut le cas en début de saison et que l'accès au Palais est offert aux détenteurs d'un forfait de plusieurs jours, ou pour profiter des vacances pour s'adonner à une activité physique de son choix, le passage par le Palais des Sports est incontournable!

La variété des activités proposées et la souplesse de fonctionnement en font un outil performant. Car contrairement à son appellation « Palais des Sports » ce dernier n'est pas réservé exclusivement au sport. En effet, de nombreuses salles nous permettent d'avoir une offre culturelle de qualité. Les expos et conférences s'enchaînent et il faut s'y prendre suffisamment à l'avance pour réserver une période.

Le musée n'est pas en reste et nous permet de partager nos traditions et notre histoire avec nos amis vacanciers curieux de nos vallées.

Le Palais nous permet également de recevoir de grandes manifestations dans de bonnes conditions. La métamorphose de la salle polyvalente en salle de cinéma à l'occasion du Festival du Film de Comédie fut réellement impressionnante!

Ne perdons pas de vue que sans cet équipement de nombreuses remises des prix ne se feraient pas dans des conditions optimum à l'instar de l'étoile d'or cet hiver.

La nouveauté cette année est la reprise par la commune « d'In Vertigo » le parcours acrobatique pour enfants situés à côté du mur d'escalade. Au vu des résultats... on peut d'ores et déjà dire que c'est un bon investissement. ●

**Le Palais des Sports c'est...
Plus de 15 activités sportives, plus de 80 heures d'enseignement par semaine et 100 000 personnes accueillies.**



Défi recylum CE1

Partager symboliquement la lumière !

Nous, les CE1 de l'école des Cimes de l'Alpe d'Huez, participons au défi Recylum depuis la rentrée 2016. Ce défi associe recyclage et solidarité, nous permettant de comprendre pourquoi et comment préserver les ressources naturelles, et de penser aux écoliers qui n'ont pas la chance d'avoir l'électricité. Nous pouvons agir de façon concrète, chaque petit geste simple peut aider les autres et améliorer la vie dans le monde. Les écoliers de France deviennent solidaires de ceux du Bénin, de Madagascar et de Haïti. En effet, chaque école française doit remplir 6 défis écolocitoyens.

Quand 1000 défis sont validés, l'association Électriciens sans frontières part en mission dans une école qui n'a pas de lumière. L'éco-organisme Recylum, chargée de collecter et recycler les lampes à économie d'énergie usagées, est à l'origine de cette opération de sensibilisation. Pour cela, nous devons relever 4 défis obligatoires qui nous donnent la possibilité de nous engager, de faire connaître et mettre en place les moyens de recycler. Nous avons choisi 2 autres défis. Le premier était

de partager un moment avec un bénévole de l'association Électriciens sans frontières: M. Laurent Museau est venu nous parler de ses missions. Le deuxième était d'écrire cet article pour informer de notre aventure. Ainsi, tous ensemble, relevons le défi du développement durable

L'info en plus: Pour savoir si une lampe peut être recyclée, il faut regarder sur le culot de la lampe s'il y a une poubelle barrée. Vous pourrez alors la mettre dans la Lumi'Box que nous avons installée au Petit Casino route du Coulet. ●

« Recyclons ici
pour éclairer là-bas »!

Michel Dauplan

Madame Arlette Dauplan, ses filles, ses petits-enfants et ses gendres ont la tristesse de vous faire part de la perte le 24 février 2017 de Michel Dauplan à l'âge de 75 ans.

Il avait été médecin à Hyères, puis avait choisi de venir vivre à l'Alpe d'Huez où il a été commerçant pendant 20 ans. Il adorait notre station, il l'avait longtemps fréquentée en vacances d'été avec sa famille.

Il s'est beaucoup dévoué pour la communauté en tant que cardiologue, puis en tant qu'élu à la mairie de l'Alpe d'Huez.

Il nous laisse l'image d'un battant qui a toujours fait le maximum pour faire avancer ses idées dans l'intérêt général et a su se fonder des amitiés sincères et fidèles depuis sa plus tendre enfance. Il repose à Montpellier, selon son désir, près de sa famille. ●



L'expression de groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Positifs et constructifs, à la hauteur de nos montagnes.

Nous contribuons au travail municipal tout en gardant notre liberté d'expression, nos engagements pris lors de la campagne de 2014 et notre programme de 2008.

Nombre de nos choix ont été, ou seront réalisés: déplacement de l'école, escaliers mécaniques et tapis, aménagements paysagers du haut station, tri sélectif, déchèterie, etc. Plus que jamais, nous sommes porteurs, au sein du Conseil Municipal, d'avis correctifs ou alternatifs permettant l'évolution des projets indispensables au développement de la station et de la commune.

Nous sommes attentifs au budget communal dont le bilan ne s'aggrave plus. Cependant, le poids de la dette reste trop élevé, les mesures pour diminuer les dépenses de fonctionnement sont encore à faire, les impôts locaux grimpent contre notre volonté. Nous avons voté le PLU car il fallait avancer. Après 10 ans de palabres, d'hésitations et de revirements, le retard pris par l'Alpe reste très inquiétant. En prenant en compte les recours et la situation sur le terrain, nous contribuons à corriger les orientations afin de répondre aux exigences d'un urbanisme que nous souhaitons maîtrisé et irréprochable mais aussi raisonné et empreint d'avenir.

Nous avons aussi accepté de conduire la procédure d'attribution de la concession d'aménagement du domaine skiable. Elle a permis de renouveler la SATA dans sa mission pour les 20 prochaines années avec un programme d'investissements alliant orientations du PLU et impératifs de restructuration du domaine. Nous serons vigilants au respect des engagements et réalisations: Ce que nous avons vécu cet été en matière de travaux sur les pistes a entaché la crédibilité, l'image, et aussi la valeur des garanties communales. Nous poursuivrons notre mission jusqu'à la fin du mandat dans cet esprit, en nous investissant dans les missions qui nous semblent déterminantes et cohérentes avec les idées que nous défendons: Qualité de vie et des transports, respect d'un d'urbanisme raisonné et réhabilitation du bâti existant; rapprochement SATA-SPL; désendettement de la commune sans pour autant porter atteinte au service public... Notre objectif, être à la hauteur... de nos montagnes. ●

Jean-Charles Faraudo, Hervé Mosca, Gilles Ramillon



La Commune d'Huez positionnée pour conserver ses compétences Tourisme et PLU

La loi NOTRe, relative à la nouvelle organisation territoriale de la République, avait arrêté un transfert automatique de la compétence promotion du tourisme aux structures intercommunales, en lieu et place des communes.

Néanmoins, la loi dite Montagne de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne a permis que cette compétence demeure rattachée à la commune si celle-ci disposait d'une marque territoriale distincte de la communauté de communes. Cette dérogation est pleinement applicable pour la station de l'Alpe d'Huez, marque dont la notoriété reconnue aux niveaux national et international se distingue bien de la Communauté de Communes de l'Oisans. La gouvernance de la promotion et de l'Office de Tourisme revêt un caractère stratégique pour l'Alpe d'Huez, dont la vocation touristique nécessite une organisation locale permettant

Pose de containers semi-enterrés

Plus de 90 containers semi-enterrés (CSE ou MOLOK) ont été installés en 2016 sur l'ensemble de la commune.

Ils remplacent avantageusement les bacs roulants de 600 litres et les points d'apport volontaire (PAV) auparavant destinés à la collecte des déchets. Représentant la première tranche de cette opération financée par la Communauté de Commune de l'Oisans (C.C.O.), ces 90 CSE ont été implantés en fonction des besoins, remplaçant les abris des bacs roulants devenus inutiles. La nature et la quantité de CSE, par site, ont été estimées par la C.C.O. au regard des volumes habituellement collectés dans les anciens bacs et PAV. Une seconde tranche d'installation de CSE prévue en 2017 est finalement reportée. Le service Propreté Urbaine de la Commune surveille quotidiennement tous les sites et enlève les encombrants (cartons, cagettes, palettes...) que certains y déposent alors que ces encombrants devraient être apportés à la déchetterie de la

de valoriser le territoire dans un contexte de concurrence touristique exacerbé. Pour autant, l'Office de Tourisme de la commune d'Huez sera appelé à développer une coopération avec les instances touristiques mises en œuvre au sein de la Communauté de Communes de l'Oisans, dans le cadre d'actions concertées conformes à la solidarité territoriale.

La loi ALUR, pour l'accès au logement et urbanisme rénové, a prévu un transfert aux intercommunalités de la compétence en matière de plan local d'urbanisme. Cependant, si 25 % des communes membres de l'intercommunalité représentant au moins 20 % de la population s'opposent à ce transfert, les communes conserveront leur compétence. C'est ainsi que la commune d'Huez a pris parti, comme bon nombre de communes de l'Oisans, de s'opposer à ce transfert.

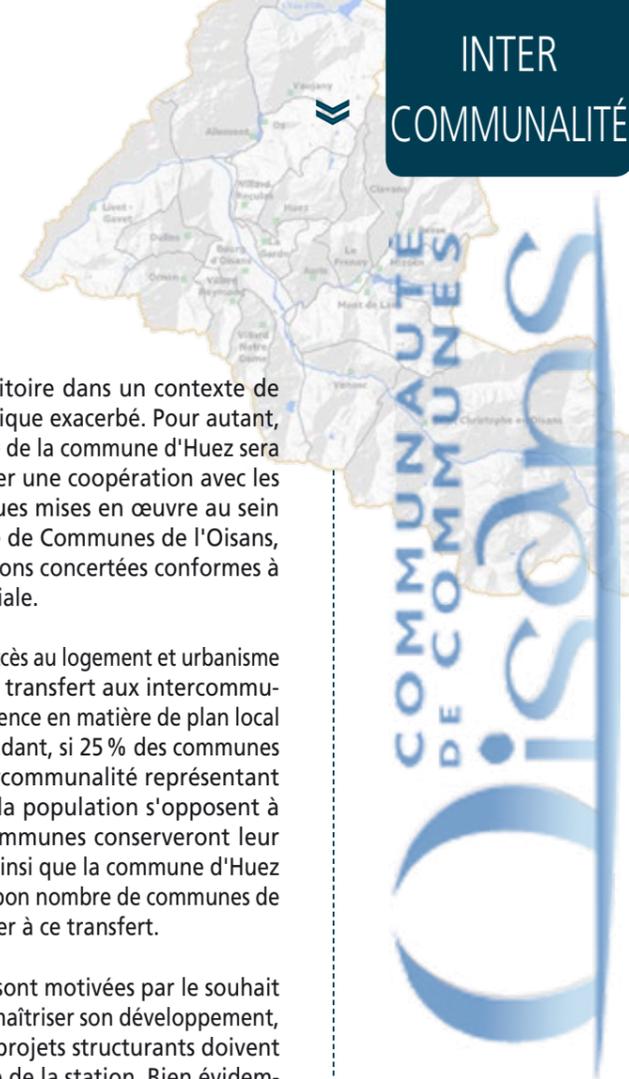
Ces deux décisions sont motivées par le souhait de la commune de maîtriser son développement, au moment où les projets structurants doivent relancer l'économie de la station. Bien évidemment, la collaboration avec la Communauté de Communes de l'Oisans et les communes du territoire restera active et constructive. ●

Patte-d'Oie, et ce dans l'intérêt de tous afin de garantir l'esthétique de notre commune et de notre station. ●

Il est rappelé que la collecte des CSE est de la compétence de la CCO.

Dernièrement, les CSE ont été équipés d'accessoires facilitant leur utilisation:

- **verre:** orifice de grand diamètre pour les gros producteurs (bars, restaurants),
- **carton:** système permettant de relever complètement le couvercle rendant aisée l'introduction des grands cartons.



Comité de jumelage

Encore une saison bien animée !

Plus près de nous, la saison d'hiver a été très vivante avec son éventail d'animations destinées aux petits et aux grands.

Une exposition de peintres de Bormio en février qui nous a permis de faire connaissance avec Glicerio Mezzani. L'artiste excelle dans les peintures en nuances de gris, noirs et blancs. Il a par ailleurs une maîtrise de la peinture à « tempera » en usant des couleurs à l'infini. Nous avons pu apprécier aussi sa précision dans la copie d'œuvres telles que celles du Caravage ou Vermeer. Avec le Pôle culturel, nous avons reconduit les ateliers du mardi destinés aux enfants pendant les vacances d'hiver. Le thème de cette année: Burtino o Bambino ? Ce monde des marionnettes qui fait découvrir la vie aux petits et aux grands. Ces ateliers ont toujours le même succès. Nous avons malheureusement refusé des participants. Un travail plus assidu a été mené par ceux qui souhaitent découvrir la langue italienne. Les adultes suivent régulièrement les cours du vendredi et samedi. Les enfants reçoivent une initiation à l'italien, dans le cadre des activités du périscolaire grâce à la disponibilité des amis du jumelage. Les progrès et les performances ont pu être constatés lors de la soirée italienne. Cette rencontre marquait la fin des cours. Une fête offerte et organisée par les étudiants eux-mêmes. Chansons et buffet de spécialités italiennes ont été préparés avec soin. Une ambiance cordiale appréciée par tous. ●

Marie Thérèse Cléau
Présidente du Comité de Jumelage



Alpe d'Huez 21

L'association sportive Alpe d'Huez 21 organise des épreuves pédestres sur la commune d'Huez depuis de nombreuses années.

L'esprit de nos événements est animé par la passion de la course à pied et par la convivialité.

En 2016, ce sont ainsi plus de 400 coureurs et marcheurs qui se sont mesurés sur les courses route/trail « Pic de l'Alpe » (23,6 km avec 2616 m de dénivelé positif) et « Alpe d'Huez 21 » (13,8 km avec 1120 m de dénivelé positif), qui fêtait ses 30 ans.

La 2^{ème} édition du Pic de l'Alpe aura lieu le samedi 15 juillet avec un départ de Bourg-d'Oisans, une zone de transition (individuel) ainsi qu'une de relais (équipe) à l'Altiport

Henri-Giraud, une partie trail avec un fort dénivelé, parfois technique (éboulis, neige ou glace), jusqu'au sommet du Pic-Blanc (3323 m).

La 33^{ème} édition de l'Alpe d'Huez 21 aura lieu le mardi 15 août avec un départ du Bourg-d'Oisans pour une arrivée devant la patinoire de l'Alpe d'Huez.

Pour bien organiser ses courses, l'association a besoin de bénévoles. Sans eux, aucun événement sportif n'existerait. Si vous souhaitez nous aider à la préparation et au déroulement des courses, veuillez nous contacter. ●

06 98 89 91 63 - alpe21@orange.fr
www.alpedhuez21.fr



Alpe d'Huez Patinage Club



Un hiver à la hauteur !

Le club compte aujourd'hui 73 licenciés dont plusieurs garçons ! Le club a ainsi multiplié les entraînements et réservé le périscolaire à un groupe de licenciés.

L'encadrement, sous la direction de Julie Berthet, a également été complété avec Sandrine Mosca, ancien entraîneur du club, et quatre initiatrices, Clarisse, Chloé, Louna et Tania, qui ont suivi la formation BF1. Lou-Ann et Noémie sont encore en cours de formation et passeront leur diplôme l'année prochaine. Les résultats en compétitions régionales ont été aussi en hausse avec, dans leurs catégories respectives, les deux belles 1^{ères}

places de Noémie à Chambéry et Grenoble, et les podiums de Chloé (2^{ème} à Grenoble), Sixtine (2^{ème} à Grenoble, 3^{ème} à Chambéry), Tania (3^{ème} à Lyon et Grenoble), Tahissia (3^{ème} à Grenoble). Les résultats de Courchevel et ceux des tests et compétition de détection restent encore à venir... Le succès de la Rencontre des Petites Marmottes est tel qu'il a fallu limiter le nombre d'inscriptions. Cette rencontre interclubs est dorénavant réservée aux plus jeunes et sert de tremplin pour l'entrée dans le circuit régional. Mais il n'y a pas que la compétition: tous les patineurs se retrouvent dans les galas offerts régulièrement aux touristes. Ces spectacles eux aussi progressent, non seulement par le nombre des patineurs, par la présence de Julie Berthet qui endosse pour l'occasion

ses costumes de patineuse professionnelle avec des numéros qu'elle présente dans le monde entier, mais aussi par l'accueil de nombreux patineurs extérieurs. C'est ainsi que le public de l'Alpe d'Huez a pu découvrir cet hiver des patineurs professionnels, des compétiteurs de haut niveau, du ballet sur glace et du patinage synchronisé ! Ce mélange des genres, des âges et des niveaux, de la compétition et du loisir, du sport et du spectacle réussit bien au club de l'Alpe d'Huez où chacun trouve sa place avec un seul objectif, le plaisir de la glisse. ●

Nathalie Petrongari
Présidente

alpedhuezpatinageclub@laposte.net
huezpatinage.canalblog.com

Théâtre

Tant attendu « 1936, d'Huez à l'Alpe, les pionniers de la neige », a été un franc succès pour la 80^{ème} saison de la station.

Du premier remonte pente à l'arrivée des touristes, en passant par les leçons de ski et les conseils municipaux animés, un enchaînement de tableaux projetés et joués a permis de comprendre comment les ALPages d'Huez sont devenus l'Alpe. La troupe théâtrale forte du professionnalisme de la Compagnie Le Fanal et de nouvelles recrues, continue l'aventure la saison prochaine avec un nouveau spectacle pour le jubilé des Jeux Olympiques de Grenoble... ●





© Laurent Salino

Tarifs Pass Premium des infrastructures pour la saison d'été 2017

	Journée			Semaine			Saison
	Adulte	Senior	Enfant	Adulte	Senior	Enfant	
Pass Premium complet	17,50	16,00	14,50	74,50	64,50	-	160,00
Pass Premium complet « Famille »	15,50	14,50	13,00	56,00	56,00	56,00	-
Pass Premium complet + Remontées mécaniques	-	-	-	88,00	88,00	-	178,50
Pass Premium complet + Remontées mécaniques « Famille »	-	-	-	71,00	71,00	71,00	-
Pass Premium Loisirs Adultes	-	-	-	48,50	39,50	-	-
Pass Premium Loisirs Adultes + Option Tonique	-	-	-	63,00	53,00	-	-
Pass Premium Loisirs Enfants (5 à 7 ans)	-	-	-	-	-	40,00	-
Pass Premium Sports Enfants (8 à 15 ans)	-	-	-	-	-	46,00	-
Pass Premium Loisirs ou Sports + Remontées mécaniques	-	-	-	-	-	88,00	-

Premium Loisirs Adultes: piscines et patinoire, musculation, mini-golf, jorky-ball, ping-pong, tournois/Option Tonique: fitness, aquafitness et squash.

Premium Loisirs Enfants: piscines et patinoire, mini-golf, jorky-ball, ping-pong/Premium Sports Enfants: Premium Loisirs + tournois, squash, badminton, tennis, foot, escalade, tir.

Tarifs «**Famille**»: famille composée de 4 personnes minimum, avec au moins 2 enfants de plus de 5 ans et de moins de 20 ans



Etat civil 2016/2017

● NAISSANCE

Joan Bonaldi 11 décembre

● MARIAGES

Yvelis Cormons
et Marc Varel 3 décembre

Marion Jacquemond
et Stéphane Rousson 25 mars

Caroline Dissaux
et Guillaume Larroze 31 mars

● DÉCÈS

Bernadette Sarret 27 décembre

Astreintes des Services Techniques municipaux

Pour toute demande urgente relative à la sécurité publique, en dehors des jours et heures ouvrés composez le: **06 27 01 10 19**

Pour toutes autres demandes, envoyez un courriel

astreinte@mairie-alpedhuez.fr

● SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie > info@mairie-alpedhuez.fr - www.alpedhuez-mairie.fr

Mairie d'Huez Village > Rue de la Mairie - 04 76 80 32 32 (uniquement le matin)

Annexe > 226, route de la Poste - 04 76 11 21 21

● ETABLISSEMENTS PUBLICS

Crèche municipale "Les Intrépides" > Avenue de Brandes - 04 76 11 21 61

Palais des Sports et des Congrès > Avenue de Brandes - 04 76 11 21 41

psc@mairie-alpedhuez.fr

Bibliothèque-médiathèque > Route du Coulet - 04 76 79 57 69

bibliotheque@mairie-alpedhuez.fr

Parkings municipaux > 06 23 74 21 30